Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20261109-2026_056-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 novembre 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Adeline - DESAINT DENIS Françoise - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - FIERDEHAICHE Frédéric - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - SPILEMONT Juliette - VELY Isabelle.

Absents : Néant

Monsieur Guillaume HAGUET est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-056 - Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2025

Conformément à la réglementation en vigueur, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2025 est présenté au Conseil municipal.
Ce rapport a pour objectif de rendre compte du fonctionnement des services, de leurs performances techniques et financières ainsi que de la qualité des prestations proposées aux usagers.
Il présente notamment les données relatives à la production et à la distribution de l'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées, aux travaux réalisés, aux tarifs appliqués ainsi qu'aux principaux indicateurs de qualité des services.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2224-5 ;

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2025 a été présenté aux membres du Conseil municipal ;

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance :

- **Prend acte** de la présentation dudit rapport.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Guillaume HAGUET